

Interpellation présentée par le député :
M. Vincent Maitre

Date de dépôt : 13 mars 2012

Interpellation urgente écrite

Situation de la police : que compte faire le Conseil d'Etat pour régler durablement les problèmes et éviter une nouvelle crise ?

Jeudi dernier, soit le 8 mars, le syndicat des gendarmes (UPCP) menaçait d'entamer une grève des amendes d'ordre, des heures supplémentaires, de l'uniforme et du rasoir si le Conseil d'Etat ne sortait pas de son mutisme.

Pour rappel, des actions de protestation similaires ont déjà été menées durant cinq semaines en début d'année 2012. Elles se sont toutefois limitées aux amendes d'ordre et aux heures supplémentaires.

Suspendu à la faveur d'une reprise des négociations avec la ministre de tutelle le 11 février dernier, le mouvement pourrait bien reprendre et se durcir. L'UPCP reproche en effet aux autorités leur immobilisme.

Alors que les relations entre la police et le Conseil d'Etat semblaient s'être apaisées, que le dialogue paraissait renoué et les intentions de bonne volonté réaffirmées de part et d'autre, on ne peut que s'étonner de ces nouveaux remous.

Dans un contexte marqué par une recrudescence des délits et infractions en tout genre, il est de toute évidence urgent de répondre aux attentes de la population en matière de sécurité et de l'informer des moyens mis en œuvre par les autorités.

Malgré le pragmatisme dont les autorités ont fait preuve en proposant la création d'une délégation du Conseil d'Etat à la sécurité ainsi que l'instauration d'un groupe de travail chargé d'examiner les revendications du personnel de la police, la situation semble s'enliser.

Les conditions propices à un climat plus constructif ayant pourtant été réunies, il serait dommageable d'entraver voire de compromettre la mise en œuvre de la réforme de la police, qui doit s'achever en 2014, faute de concertation et de dialogue.

Au vu de ce qui précède :

Le Conseil d'Etat peut-il nous dire où en sont les négociations avec le syndicat de la gendarmerie (UPCP) et peut-il aussi nous préciser ce qu'il compte faire pour, d'une part, éviter une nouvelle crise au sein de la police et, d'autre part, régler durablement les questions liées aux revendications de celle-ci ?